

MANIFESTATIONS

Les agriculteurs, les syndicats, la « racaille », l'État : qui paie ?

C'est quasi un rituel : à chaque conseil municipal, Thomas Hutin (ex-Les Verts) trouve une occasion de poser la question au maire : « *Et les dégradations des agriculteurs ? À qui avez-vous envoyé la facture ? Pour quel montant ?* » Allusion aux deux remorques de fumier que des éleveurs ont déposé devant la permanence de Barbara Pompili, lorsque celle-ci fut nommée secrétaire d'État à la biodiversité. « *Nous avons chiffré le nettoyage et envoyé un courrier au CDJA et à la FNSEA (les deux syndicats agricoles). Nous n'avons pas eu de retour, mais cela n'a rien à voir avec ce que l'on vient de subir : de véritables dégradations sur la chaussée et le mobilier urbain. Dans ce dernier cas, nous mettons en cause la respon-*

sabilité personnelle des auteurs des dégradations », a répondu le maire, Brigitte Fouré, jeudi dernier. S'en est suivi un débat très convenu sur le thème : pas question de toucher au droit de grève, de manifester et aux libertés syndicales.

Jusqu'à ce que Philippe Théveniaud (DLR), vienne briser ce consensus en évoquant sans le nommer le conflit Goodyear : « *Dans cette ville, il y a eu du laxisme de l'État depuis 10 ans. Il y a eu des agressions physiques, de la violence au travail sur la zone industrielle nord. Aujourd'hui, nous payons ce laxisme de l'État : des organisations syndicales se disent : pourquoi pas en centre-ville ? Pour moi, ce sont des actions de racaille.* »

B.D.